



CPTS SUD METROPOLE BORDELAISE

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Exercice clos le 28 février 2026



Association Loi 1901
1 Bis Chemin Du 20 Août 1949
33610 CANÉJAN
RCS : 920 582 814

Aux membres de l'association CPTS Sud Métropole Bordelaise,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune nouvelle convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Bordeaux, le 2 juin 2026

Le Commissaire aux comptes

PAQUIER & ASSOCIES

Vincent GERON

Signé par Vincent Geron
Le 2 juin 2026



doc_57D
tx_dKXvr68aPg9A



CPTS SUD METROPOLE BORDELAISE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 février 2026



Association Loi 1901
1 Bis Chemin du 20 Août 1949
33610 CANÉJAN
RCS : 920 582 814

CPTS SUD METROPOLE BORDELAISE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 28/02/2026

Aux membres de l'Association CPTS Sud Métropole Bordelaise,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CPTS SUD METROPOLE BORDELAISE relatifs à l'exercice clos le 28/02/2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mars 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note de l'annexe des comptes annuels intitulé « Changements de méthodes » concernant l'application du nouveau Règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les concours publics comptabilisés au cours de l'exercice sont de 390 k€ et sont détaillés dans la note d'annexe intitulée « subventions » et en tableau d'annexe « Concours public et subventions ». Nos travaux ont été d'analyser la convention et les informations mises à notre disposition servant de base à la comptabilité.

Le tableau d'annexe intitulée « Variations des fonds dédiés » détaille les montants et les missions concernées pour les fonds dédiés présentés au passif du bilan. Nos travaux ont consisté à apprécier la bonne application du règlement comptable indiqué au paragraphe « Règles et méthodes comptables » en matière de présentation ainsi que de vérifier la comptabilisation des subventions qui s'y rattachent. A partir des éléments qui nous ont été communiqués, nous avons apprécié la réalité et l'exhaustivité des fonds dédiés présents au bilan.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 2 juin 2026

Le Commissaire aux comptes

PAQUIER & ASSOCIES

Vincent GERON

Signé par Vincent Geron
Le 2 juin 2026



doc_2eB3
tx_dKXvr68aPg9A

Bilan Actif

DOCUMENT CONTROLE
PAR LE COMMISSAIRE
AUX COMPTES

Règlement ANC 2022-06		28/02/2026			28/02/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 100	356	744	964
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 921	1 838	2 082	1 722
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	16 982		16 982	13 312
	TOTAL (II)	22 003	2 194	19 809	15 999
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	184 236		184 236	113 499
	Charges constatées d'avance	813		813	739
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	188 753		188 753	93 454
	TOTAL (III)	373 802		373 802	207 693
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	395 805	2 194	393 610	223 691

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

16 982

13 312

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

DOCUMENT CONTROLE
PAR LE COMMISSAIREAUX COMPTES
28/02/2025

28/02/2026

Règlement ANC 2022-06

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	25 260	3 634
	Excédent ou déficit de l'exercice	6 948	21 627
	Total des fonds propres (situation nette)	32 208	25 260
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	32 208	25 260
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	346 989	191 125
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	346 989	191 125
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 155	6 657
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	258	258
	Produits constatés d'avance		392
	Total des dettes (1)	14 413	7 306
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	393 610	223 691
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	14 413	7 306
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}DOCUMENT CONTROLE
PAR LE COMMISSAIRE
AUX COMPTES

Règlement ANC 2022-06

28/02/2026

28/02/2025

		12 mois	14 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 872	947
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	390 000	323 044
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	191 125	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	582 997	323 991
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	227 355	111 671
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
	Cotisations sociales	338	107
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 366	828
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	346 989	191 125
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	576 049	303 730
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 948	20 261

Compte de Résultat ^{2/2}DOCUMENT CONTROLE
PAR LE COMMISSAIRE
AUX COMPTES

Règlement ANC 2022-06

28/02/2026

28/02/2025

RESULTAT D'EXPLOITATION		6 948	20 261
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts		6 948	20 261
	Produits exceptionnels		1 366
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 366
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		582 997	325 357
TOTAL DES CHARGES		576 049	303 730
EXCEDENT ou DEFICIT		6 948	21 627
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		5 100	1 700
Prestations en nature			
Bénévolat		13 018	7 183
TOTAL		18 118	8 883
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		5 100	1 700
Prestations			
Personnel bénévole		13 018	7 183
TOTAL		18 118	8 883

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **393 610** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **582 997** euros
 - un total charges de **576 049** euros
 - dégage un résultat de **6 948** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/03/2025**
- finit le **28/02/2026**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association CPTS Sud Métropole** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **393 610** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **582 997** euros et un total **charges** de **576 049** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 948** euros.

L'exercice considéré débute le **01/03/2025** et finit le **28/02/2026**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

L'association a appliqué le règlement ANC n°2022-06, en remplacement du règlement ANC n°2018-06 utilisé les années précédentes, conformément à la législation en vigueur. Ce changement n'a pas d'incidence sur la lecture des comptes de l'association.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

L'exercice 2024-2025 est la première année de mise en oeuvre du CPTS avec le déploiement des missions conformément à la convention ARS et CPAM.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la

Règles et Méthodes Comptables

valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

- Logiciels : 5 ans
- Matériel bureau et informatique : 3 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions

Les subventions versées par la CPAM comportent une partie fixe qui couvre les dépenses de fonctionnement de l'association et une partie variable, versée en fonction de l'atteinte d'objectifs par la mesure d'indicateurs de réalisation.

Une partie des subventions perçues n'a pas encore été utilisée à la clôture de l'exercice et est donc inscrite dans les fonds dédiés à la clôture.

Règles et Méthodes Comptables

Objet social

L'association a pour objectif de favoriser l'accès aux soins, d'améliorer l'organisation de l'offre de soins aux habitants du territoire de "Sud Métropole Bordelaise", par la mise en place de différentes missions.

Les différentes missions de l'association sont :

- Mission 1 : Favoriser l'accès aux soins, en facilitant l'accès à un médecin traitant et en améliorant la prise en charge des soins non programmés en ville
- Mission 2 : Favoriser l'organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient:
 - . Améliorer la santé des femmes
 - . Améliorer le suivi des sorties d'hospitalisation Oncologie
 - . Favoriser le dépistage et la prise en charge des patients souffrant d'apnée du sommeil
- Mission 3 : Prévention auprès des enfants
 - . Actions de prévention d'addiction aux écrans
 - . Actions de prévention du diabète
- Mission 4 : Réponse aux crises sanitaires graves
- Mission 5 : actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins
- Mission 6 : Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Honoraires du CAC

Pour cet exercice, les honoraires du Commissaire aux comptes ont fait l'objet d'une provision dans les comptes de l'association pour un montant de 2400 € TTC, en plus des charges d'honoraires correspondant à l'exercice 2024/2025. Le montant des charges correspondantes représente donc un total de 4 800 € TTC.

Evaluation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat est effectuée en fonction du temps passé par chaque personne membre de l'association en fonction du taux horaire correspondant à la tâche effectuée et du temps passé répertorié par la direction de l'association.

Pour la mise à disposition de salles, la valorisation se fait sur la base du prix de la location de la salle prêtée à l'occasion de chaque manifestation.

Effectifs

L'association ne comporte aucun effectif en son sein et bénéficie de personnel mis à disposition par le groupement d'employeurs dont elle dépend.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association ne sont pas rémunérés.

Règles et Méthodes Comptables

IFC

En l'absence de personnel salarié dans l'association, le montant des IFC est sans objet.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/20
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	1 100					1 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 100					1 100
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 414		1 506			3 921
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 414		1 506			3 921
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	13 312		3 670			16 982
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 312		3 670			16 982
TOTAL		16 826		5 176			22 003

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			136	220		356
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			136	220		356
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			692	1 146		1 838
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			692	1 146		1 838	
TOTAL				828	1 366		2 194

Charges à payer (avec détail)

	28/02/2026	28/02/2025	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 000	6 125	6 875	112,2
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	13 000	6 125	6 875	112,2

Produits à recevoir (avec détail)

	28/02/2026	28/02/2025	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	184 236	112 984	71 251	63,06
TOTAL	184 236	112 984	71 251	63,06

Concours publics et subventions

28/02/2026	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation					390 000	390 000
Subventions d'investissement						
TOTAL					390 000	390 000

La subvention est versée par l'ARS.

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture28/02/202	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture28/02/202
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	3 634	21 627			25 260
Excédent ou déficit de l'exercice	21 627	(21 627)	6 948		6 948
Situation nette	25 260		6 948		32 208
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	25 260		6 948		32 208

DOCUMENT CONTROLE
PAR LE COMMISSAIRE
AUX COMPTES

Variation des Fonds Dédiés

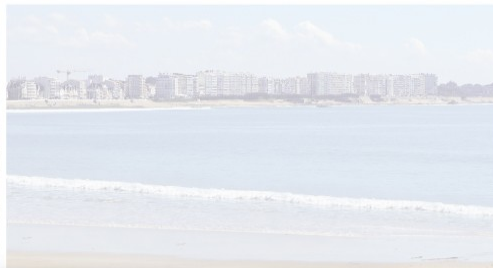
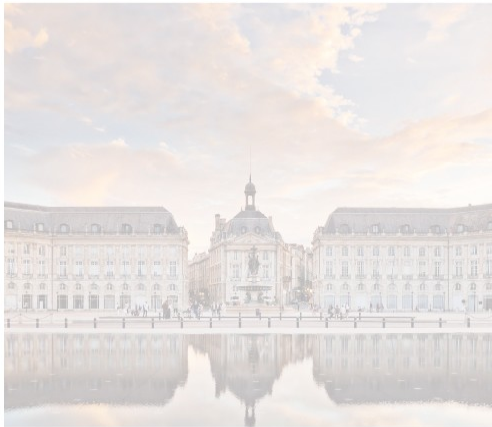
Fonds dédiés clôture 28/02/202	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 28/02/202	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dé à des projets sans dépense cours des d derniers exer

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
CPAM Mission 1	70 668	148 082	74 911			143 839	
CPAM Mission 2	44 492	98 759	67 212			76 038	
CPAM Mission 3	14 959	40 666	17 779			37 846	
CPAM Mission 4	41 944	25 556	27 317			40 183	
CPAM Mission 5	8 352	32 898	13 166			28 084	
CPAM Mission 6	10 711	25 956	15 669			20 998	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	191 125	371 917	216 053			346 989	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	28/02/2026	28/02/2025
Dons en nature MISE A DISPO GRATUITE DE SALLES	5 100	1 700
Prestations en nature	5 100	1 700
Bénévolat PRESTATIONS BENEVOLES PERSONNEL BENEVOLE	910 12 108	2 595 4 588
	13 018	7 183
Total	18 118	8 883

Répartition par nature de charges	28/02/2026	28/02/2025
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens MISE A DISPO GRATUITE DE SALLES	5 100	1 700
Prestations	5 100	1 700
Personnel bénévole PERSONNEL BENEVOLE PRESTATIONS BENEVOLES	12 108 910	4 588 2 595
	13 018	7 183
Total	18 118	8 883



Association CPTS Sud Métropole

1 bis chemin du 20 août 1949

33610 CANEJAN

Etats financiers

Exercice du

01/03/2025 au 28/02/2026

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06		28/02/2026			28/02/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 100	356	744	964
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	3 921	1 838	2 082	1 722
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	16 982		16 982	13 312
	TOTAL (II)	22 003	2 194	19 809	15 999
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
TOTAL ACTIF (I à VII)	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	184 236		184 236	113 499
	Charges constatées d'avance	813		813	739
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	188 753		188 753	93 454
	TOTAL (III)	373 802		373 802	207 693
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	395 805	2 194	393 610	223 691

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

16 982

13 312

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

28/02/2026

28/02/2025

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	25 260	3 634
	Excédent ou déficit de l'exercice	6 948	21 627
	Total des fonds propres (situation nette)	32 208	25 260
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	32 208	25 260
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	346 989	191 125
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	346 989	191 125
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 155	6 657
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	258	258
	Produits constatés d'avance		392
	Total des dettes (1)	14 413	7 306
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	393 610	223 691
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	14 413	7 306
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat ^{1/2}

Règlement ANC 2022-06

28/02/2026

28/02/2025

		12 mois	14 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 872	947
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	390 000	323 044
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		
CHARGES D'EXPLOITATION	Utilisations des fonds dédiés	191 125	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	582 997	323 991
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	227 355	111 671
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires		
	Cotisations sociales	338	107
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 366	828
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	346 989	191 125
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	576 049	303 730
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 948	20 261

Compte de Résultat ^{2/2}

Règlement ANC 2022-06

28/02/2026

28/02/2025

RESULTAT D'EXPLOITATION		6 948	20 261
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts		6 948	20 261
	Produits exceptionnels		1 366
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 366
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		582 997	325 357
TOTAL DES CHARGES		576 049	303 730
EXCEDENT ou DEFICIT		6 948	21 627
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	5 100	1 700
	Prestations en nature		
	Bénévolat	13 018	7 183
TOTAL		18 118	8 883
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	5 100	1 700
	Prestations		
	Personnel bénévole	13 018	7 183
TOTAL		18 118	8 883

Détail de l'Actif

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/01/2024 28/02/2025	14 mois	Variations	%
TOTAL II - Frais d'établissement NET						
TOTAL III - Actif Immobilisé NET	19 809	5,03	15 999	7,15	3 810	23,81
Concessions brevets et droits similaires	744	0,19	964	0,43	(220)	-22,81
LOGICIELS	1 100	0,28	1 100	0,49		
AMORTIS. LOGICIELS	(356)	-0,09	(136)	-0,06	(220)	-162,1
Autres immobilisations corporelles	2 082	0,53	1 722	0,77	360	20,90
MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	3 921	1,00	2 414	1,08	1 506	62,39
AMORT.MAT.BUREAU & INFO	(1 838)	-0,47	(692)	-0,31	(1 146)	-165,6
Autres immobilisations financières	16 982	4,31	13 312	5,95	3 670	27,57
DEPOT ET CAUTIONNEMENT	16 982	4,31	13 312	5,95	3 670	27,57
TOTAL IV - Actif Circulant NET	373 802	94,97	207 693	92,85	166 109	79,98
Autres créances	184 236	46,81	113 499	50,74	70 737	62,32
Collectif fournisseurs débiteurs			515	0,23	(515)	-100,0
FOURNISSEURS AVOIRS NON PARVENUS	346	0,09			346	
ORG. SOCIAUX PDT A RECEVOIR			410	0,18	(410)	-100,0
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	183 890	46,72	112 574	50,33	71 316	63,35
Charges constatées d'avance	813	0,21	739	0,33	74	10,02
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	813	0,21	739	0,33	74	10,02
Disponibilités	188 753	47,95	93 454	41,78	95 299	101,97
CREDIT AGRICOLE	188 753	47,95	93 454	41,78	95 299	101,97
TOTAL DU BILAN ACTIF	393 610	100,00	223 691	100,00	169 919	75,96

Détail du Passif

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/01/2024 28/02/2025	14 mois	Variations	%
TOTAL I - Total des fonds propres	32 208	8,18	25 260	11,29	6 948	27,51
Total des fonds propres (situation nette)	32 208	8,18	25 260	11,29	6 948	27,51
Report à nouveau	25 260	6,42	3 634	1,62	21 627	595,17
REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	25 260	6,42	3 634	1,62	21 627	595,17
Excédent ou déficit de l'exercice	6 948	1,77	21 627	9,67	(14 679)	-67,87
Total des autres fonds propres						
Total autres fonds propres						
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés	346 989	88,16	191 125	85,44	155 864	81,55
Fonds dédiés sur contributions fin. d'autres organ	346 989	88,16	191 125	85,44	155 864	81,55
FONDS DEDIES	346 989	88,16	191 125	85,44	155 864	81,55
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	14 413	3,66	7 306	3,27	7 107	97,28
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 155	3,60	6 657	2,98	7 499	112,65
Collectif fournisseurs créditeurs	1 155	0,29	531	0,24	624	117,51
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	13 000	3,30	6 125	2,74	6 875	112,23
Autres dettes	258	0,07	258	0,12		
MME FOURER	258	0,07	258	0,12		
Produits constatés d'avance			392	0,18	(392)	-100,0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			392	0,18	(392)	-100,0
Total du passif	393 610	100,00	223 691	100,00	169 919	75,96

Détail du Compte de Résultat

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/01/2024 28/02/2025	14 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	582 997	100,00	323 991	100,00	259 005	79,94
Cotisations	1 872	0,32	947	0,29	924	97,55
COTISATIONS	1 872	0,32	947	0,29	924	97,55
Ventes de biens et services						
Produits de tiers financeurs	390 000	66,90	323 044	99,71	66 956	20,73
Concours publics et subventions	390 000	66,90	323 044	99,71	66 956	20,73
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			323 044	99,71	(323 044)	-100,0
Subventions d'exploitation	390 000	66,90			390 000	
Autres produits d'exploitation	191 125	32,78			191 125	
Utilisations des fonds dédiés	191 125	32,78			191 125	
Utilisations de fonds reportés et de fonds dédiés	191 125	32,78			191 125	
Total des charges d'exploitation	576 049	98,81	303 730	93,75	272 318	89,66
Autres achats et charges externes	227 355	39,00	111 671	34,47	115 684	103,59
EDF	314	0,05	213	0,07	101	47,52
EAU 20%	50	0,01	74	0,02	(24)	-32,62
FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP	3 678	0,63	4 758	1,47	(1 080)	-22,70
FOURNIT.ADMINISTRATIVES	4 088	0,70	699	0,22	3 389	484,83
LOCATIONS IMMOBILIERES	4 864	0,83	4 563	1,41	301	6,60
ANAMNESE TELECONSULTATIONS	15 600	2,68			15 600	
CHARGES LOCATIVES	113	0,02	113	0,03	1	0,44
ENTRETIEN IMMOBILIER	411	0,07			411	
ENTRETIEN MOBILIER	50	0,01	135	0,04	(85)	-62,96
MAINTENANCE	1 580	0,27	896	0,28	685	76,44
ASSURANCES	765	0,13	563	0,17	202	35,91
ABONNEMENT PLEXUS	4 032	0,69	3 696	1,14	336	9,09
MISE A DISPOSITION PERSONNEL	97 109	16,66	63 666	19,65	33 442	52,53
HONORAIRES COMPTABLES	3 744	0,64	5 027	1,55	(1 283)	-25,52
FORFAIT SOCIAL GE SANTE SERVICES	5 245	0,90	3 750	1,16	1 495	39,87
MISSION COMMISSARIAT AUX COMPTES	4 800	0,82			4 800	
HONORAIRES DIVERS	16 920	2,90			16 920	
HONORAIRES ADHERENTS	50 538	8,67	18 968	5,85	31 570	166,44
ANNONCES ET INSERTIONS	360	0,06			360	
Cadeaux salariés	340	0,06			340	
TRANSPORTEURS	15				15	
PEAGE / PARKING / HOTEL / RESTAURANT EXO	1 436	0,25	688	0,21	748	108,72
FRAIS DE RECEPTION	8 545	1,47	2 424	0,75	6 121	252,49
FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	204	0,03			204	
FRAIS TELEPHONE FIXE / INTERNET	615	0,11	337	0,10	279	82,79
FRAIS TELEPHONE PORTABLE			10		(10)	-100,0
FRAIS BANCAIRES	61	0,01	102	0,03	(41)	-40,11
COTISATIONS DIVERSES	1 878	0,32	990	0,31	888	89,70
Cotisations sociales	338	0,06	107	0,03	232	216,85
VISITE MEDICALE	338	0,06	107	0,03	232	216,85
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 366	0,23	828	0,26	539	65,09
DOT AMORT IMMO INCORPORELLES	220	0,04	136	0,04	84	62,16
DOT.AMORT.IMMO.CORPORELLES	1 146	0,20	692	0,21	454	65,67
Reports en fonds dédiés	346 989	59,52	191 125	58,99	155 864	81,55

Détail du Compte de Résultat

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/01/2024 28/02/2025	14 mois	Variations	%
Reports en fonds dédiés	346 989	59,52	191 125	58,99	155 864	81,55
Autres charges						-100,0
CHARGES DIV.GEST.COURANTE						-100,0
Résultat d'exploitation	6 948	1,19	20 261	6,25	(13 313)	-65,71
Total des produits financiers						
Total des charges financières						
Résultat financier						
Résultat courant avant impôts	6 948	1,19	20 261	6,25	(13 313)	-65,71
Produits exceptionnels			1 366	0,42	(1 366)	-100,0
Produits exceptionnels			1 366	0,42	(1 366)	-100,0
Prod.except./oper.gestion			1 366	0,42	(1 366)	-100,0
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel			1 366	0,42	(1 366)	-100,0
Excédent ou déficit de l'exercice	6 948	1,19	21 627	6,68	(14 679)	-67,87
Contributions volontaires en nature	18 118	3,11	8 883	2,74	9 236	103,97
Dons en nature	5 100	0,87	1 700	0,52	3 400	200,00
DONS EN NATURE	5 100	0,87	1 700	0,52	3 400	200,00
Bénévolat	13 018	2,23	7 183	2,22	5 836	81,25
PERSONNEL BENEVOLE	13 018	2,23	7 183	2,22	5 836	81,25
Charges des contributions volontaires en nature	18 118	3,11	8 883	2,74	9 236	103,97
Mise à disposition gratuite biens	5 100	0,87	1 700	0,52	3 400	200,00
MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	5 100	0,87	1 700	0,52	3 400	200,00
Personnel bénévole	13 018	2,23	7 183	2,22	5 836	81,25
PERSONNEL BENEVOLE	13 018	2,23	7 183	2,22	5 836	81,25

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **393 610** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **582 997** euros
 - un total charges de **576 049** euros
 - dégage un résultat de **6 948** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/03/2025**
- finit le **28/02/2026**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association CPTS Sud Métropole** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **393 610** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **582 997** euros et un total **charges** de **576 049** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 948** euros.

L'exercice considéré débute le **01/03/2025** et finit le **28/02/2026**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

L'association a appliqué le règlement ANC n°2022-06, en remplacement du règlement ANC n°2018-06 utilisé les années précédentes, conformément à la législation en vigueur. Ce changement n'a pas d'incidence sur la lecture des comptes de l'association.

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

L'exercice 2024-2025 est la première année de mise en oeuvre du CPTS avec le déploiement des missions conformément à la convention ARS et CPAM.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la

Règles et Méthodes Comptables

valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

- Logiciels : 5 ans
- Matériel bureau et informatique : 3 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions

Les subventions versées par la CPAM comportent une partie fixe qui couvre les dépenses de fonctionnement de l'association et une partie variable, versée en fonction de l'atteinte d'objectifs par la mesure d'indicateurs de réalisation.

Une partie des subventions perçues n'a pas encore été utilisée à la clôture de l'exercice et est donc inscrite dans les fonds dédiés à la clôture.

Règles et Méthodes Comptables

Objet social

L'association a pour objectif de favoriser l'accès aux soins, d'améliorer l'organisation de l'offre de soins aux habitants du territoire de "Sud Métropole Bordelaise", par la mise en place de différentes missions.

Les différentes missions de l'association sont :

- Mission 1 : Favoriser l'accès aux soins, en facilitant l'accès à un médecin traitant et en améliorant la prise en charge des soins non programmés en ville
- Mission 2 : Favoriser l'organisation de parcours pluri-professionnels autour du patient:
 - . Améliorer la santé des femmes
 - . Améliorer le suivi des sorties d'hospitalisation Oncologie
 - . Favoriser le dépistage et la prise en charge des patients souffrant d'apnée du sommeil
- Mission 3 : Prévention auprès des enfants
 - . Actions de prévention d'addiction aux écrans
 - . Actions de prévention du diabète
- Mission 4 : Réponse aux crises sanitaires graves
- Mission 5 : actions en faveur du développement de la qualité et de la pertinence des soins
- Mission 6 : Actions en faveur de l'accompagnement des professionnels de santé sur le territoire

Honoraires du CAC

Pour cet exercice, les honoraires du Commissaire aux comptes ont fait l'objet d'une provision dans les comptes de l'association pour un montant de 2400 € TTC, en plus des charges d'honoraires correspondant à l'exercice 2024/2025. Le montant des charges correspondantes représente donc un total de 4 800 € TTC.

Evaluation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat est effectuée en fonction du temps passé par chaque personne membre de l'association en fonction du taux horaire correspondant à la tâche effectuée et du temps passé répertorié par la direction de l'association.

Pour la mise à disposition de salles, la valorisation se fait sur la base du prix de la location de la salle prêtée à l'occasion de chaque manifestation.

Effectifs

L'association ne comporte aucun effectif en son sein et bénéficie de personnel mis à disposition par le groupement d'employeurs dont elle dépend.

Rémunération des dirigeants

Les dirigeants de l'association ne sont pas rémunérés.

Règles et Méthodes Comptables

IFC

En l'absence de personnel salarié dans l'association, le montant des IFC est sans objet.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 28/02/20
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	1 100					1 100
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 100					1 100
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 414		1 506			3 921
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 414		1 506			3 921
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	13 312		3 670			16 982
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 312		3 670			16 982
TOTAL		16 826		5 176			22 003

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 28/02/2026
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			136	220		356
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			136	220		356
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			692	1 146		1 838
Emballages récupérables et divers							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			692	1 146		1 838	
TOTAL				828	1 366		2 194

Charges à payer (avec détail)

	28/02/2026	28/02/2025	Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 000	6 125	6 875 112,2
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	13 000	6 125	6 875 112,2

Produits à recevoir (avec détail)

	28/02/2026	28/02/2025	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	184 236	112 984	71 251	63,06
TOTAL	184 236	112 984	71 251	63,06

Concours publics et subventions

28/02/2026	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation					390 000	390 000
Subventions d'investissement						
TOTAL					390 000	390 000

La subvention est versée par l'ARS.

Variation des Fonds Propres

Règlement ANC 2022-06

	Fonds propres clôture 28/02/202	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 28/02/202
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	3 634	21 627			25 260
Excédent ou déficit de l'exercice	21 627	(21 627)	6 948		6 948
Situation nette	25 260		6 948		32 208
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	25 260		6 948		32 208

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 28/02/202	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 28/02/202	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dé à des proj sans dépense cours des d derniers exer

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
CPAM Mission 1	70 668	148 082	74 911			143 839	
CPAM Mission 2	44 492	98 759	67 212			76 038	
CPAM Mission 3	14 959	40 666	17 779			37 846	
CPAM Mission 4	41 944	25 556	27 317			40 183	
CPAM Mission 5	8 352	32 898	13 166			28 084	
CPAM Mission 6	10 711	25 956	15 669			20 998	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	191 125	371 917	216 053			346 989	

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	28/02/2026	28/02/2025
Dons en nature MISE A DISPO GRATUITE DE SALLES	5 100	1 700
Prestations en nature	5 100	1 700
Bénévolat PRESTATIONS BENEVOLES PERSONNEL BENEVOLE	910 12 108	2 595 4 588
	13 018	7 183
Total	18 118	8 883

Répartition par nature de charges	28/02/2026	28/02/2025
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens MISE A DISPO GRATUITE DE SALLES	5 100	1 700
Prestations	5 100	1 700
Personnel bénévole PERSONNEL BENEVOLE PRESTATIONS BENEVOLES	12 108 910	4 588 2 595
	13 018	7 183
Total	18 118	8 883



**Créer, Développer, Gérer et
Transmettre votre entreprise**

Andernos

Artigues-près-Bordeaux

Bayonne

Biganos

Bordeaux Saint-Jean

Bordeaux Tourny

Cenon

Gujan-Mestras

Hossegor

Lacanau

Langon

La Rochelle

Lège-Cap-Ferret

Lesparre

Les Sables-d'Olonne

Luçon

Mérignac

Parentis

Pauillac

Pessac

Saint-André-de-Cubzac

Saint-Loubès

Salles

